

## Offres de compensation

# «Clearing Euronext» : une industrialisation en marche...

*L'évolution du marché Euronext offre aux compensateurs de nouvelles opportunités de services. Sur un plan commercial, ils devront cependant peser les limites de ce mouvement d'homogénéisation des processus de traitement.*

**N**OVEMBRE 2000, EURONEXT et la Bourse du Luxembourg signent un accord ; en septembre 2001 ce sera avec Hex (la Bourse d'Helsinki), portant sur un *cross membership* et la négociation croisée. Début 2002, l'offre d'achat amicale d'Euronext sur le Liffe (marchés dérivés à Londres) est finalisée. Enfin, en février dernier, les actionnaires de la BVLP (Bolsa de Valores de Lisboa e Porto, la bourse portugaise) acceptent de fusionner. Ce mouvement de centralisation des activités front-offices n'a pas cessé depuis la création officielle d'Euronext en septembre 2000 et devrait perdurer dans l'avenir.



**FRÉDÉRIC DRIGHES**  
Senior Manager  
Alti Financial Consulting

### RESTRUCTURATION DES SYSTÈMES DE PLACE

Cette évolution du marché s'accompagne d'une extension des fonctions de Clearnet (filiale d'Euronext) de contrepartie centrale et de garantie des opérations boursières aujourd'hui sur la Belgique et la Hollande. Et d'une restructuration des systèmes de place tant au niveau de Clearnet (avec la mise en place progressive de C21 sur les trois marchés) qu'au niveau des différents dépositaires centraux que sont CIK (Belgique), Necigef (Hollande) et Euroclear France avec potentiellement, à terme, la disparition progressive de certains

systèmes de règlement -livraison (FMS, EMSS, SEF, NIEC,...).

Les compensateurs et les agents de règlement -livraison sont directement concernés par cette évolution. Et on comprend leur souci, principalement les GCM (*General clearing member*), responsables de la compensation des opérations de marchés de leurs clients (*brokers* locaux ou *remote brokers*), d'être prêts à surmonter ces changements de manière transparente pour le client final et même de pouvoir les anticiper afin d'offrir, dès aujourd'hui, une offre de *clearing* globale sur tous les marchés Euronext en combinant systèmes actuels et systèmes futurs.

C'est ce que propose actuellement le groupe BNP Paribas avec sa filiale BNP Paribas Securities Services.

Cette offre de *clearing* des activités *on market* sur Euronext permet aux clients actuels du compensateur, d'envisager l'avenir avec plus de sérénité, en particulier s'il souhaite démarrer une nouvelle activité de *trading* sur Euronext qui n'a pas encore été exploitée. Elle intéresse également tout nouveau broker qui ne bénéficierait pas aujourd'hui d'une telle offre.

### LES LIMITES DE LA CONVERGENCE

La convergence des systèmes informatiques qui participe à la simplification et à l'homogénéisation des processus de traite-

ment de *clearing* des opérations Euronext ne risque-t-elle pas d'engendrer un mouvement de *self clearing* de la part de certains clients, c'est-à-dire un mouvement de traitement des opérations de *clearing* Euronext en interne, ceci d'autant que certains outils de traitement assurant les connections avec les différentes autorités de place existent sur le marché.

Demeure alors l'étude d'opportunité client, à mener en interne, pour justifier ou non d'un tel projet en intégrant notamment les services de *clearing* Euronext proposés par le compensateur, les contraintes de place, la structure organisationnelle du client...

Ainsi, si l'angle marketing d'une offre packagée pour la compensation sur «tous les marchés» Euronext est évident et parfaitement intégré par les *brokers*, il est aussi nécessaire de penser cette offre sous un angle purement commercial incluant, à terme, cette possible homogénéisation des processus de traitement sur Euronext, et donc d'arriver à offrir un prix unique même si aujourd'hui des disparités de traitement demeurent.

Certains pourraient même dès à présent être tenté d'offrir cette possibilité, équivalente au concept de *dumping* cher aux Américains, mais qui permet de gagner des parts de marché... ■